

CASTRES

GIRONDE



N°
85

Le relais des Graves

Octobre 2014

www.castres-gironde.fr

Vie municipale

Edito	p 2
Extraits des Conseils Municipaux	p 3
Vie communale	p 6

Jeunesse

ALSH « La Ballade »	p 9
Rentrée à l'école	p 10
Les TAP à Castres	p 12
Bibliothèque	p 14

Environnement

Décharges sauvages	p 15
Nettoyons la nature	p 16
Semaine réduction des déchets	p 16
LGV	p 17

Les associations

Tennis, Enkorakor	p 18
APECG, Anciens combattants	p 19
La détente, Castres Cyclo Club	p 21
Les Zamis des dunes, Gym volontaire	p 22

Le carnet

Etat civil	p 23
Permanences	p 23
Agenda	p 24

S'il est une période automnale où les faits marquants pour notre commune se succèdent, c'est bien celle-là.

En effet, dès la rentrée, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, assortie de l'aménagement obligatoire des temps d'activités périscolaires, est venue modifier l'emploi du temps journalier des élèves, ce qui, nous l'espérons, leur permettra de mieux recevoir l'enseignement dispensé. Cette mise en place s'est parfaitement effectuée grâce au concours efficace de tous : le service mairie de l'enfance, les parents d'élèves, la direction de l'école et, bien sûr, les écoliers.

Difficile aujourd'hui d'en évaluer le coût financier à notre charge, mais l'embauche, malgré tout très précaire, de personnel pour assurer les activités sportives, culturelles ou ludiques pèsera sur le budget communal.

L'inauguration des travaux de restauration complète de notre église St Martin, présidée par son Eminence le cardinal JP Ricard, a été un moment festif fort pour notre ville. L'art roman et son histoire au cours des mille dernières années ont retrouvé une place de choix dans notre patrimoine de qualité.

Un dossier, beaucoup plus préoccupant celui-là, vient de nous être imposé par l'Etat. C'est le projet GPSO, autrement dit LGV, qui, s'il était conduit «par malheur» à son terme, «défigurerait» le sud de notre commune, «ruinerait» l'environnement et les sources de Bellefond, «empoisonnerait» les habitants du hameau de Roqueton et «pèserait» inéluctablement sur les impôts de nous tous. Il ne faut pas l'accepter sous prétexte d'utilité publique ; tel qu'il est proposé aujourd'hui à l'enquête publique, il est d'INUTILITE publique. Aussi je réitère avec conviction et force, alors que le territoire aquitain manque cruellement d'un grand axe de communication le traversant du nord au sud, qu'une telle structure, déjà trop tardive, ne doit pas être faite n'importe où, n'importe comment, à n'importe quel prix, sous la pression des lobbyings industriels. Les citoyens sont appelés à se prononcer jusqu'au 8 décembre, alors venez nombreux à la mairie dire au commissaire enquêteur votre désapprobation !

Heureusement, Castres n'a été que peu touché par les pluies diluviennes de fin juillet ; toutefois, les secteurs de Nadon, du Port et du Petit bout du banc ont subi la montée inquiétante des eaux de ruissellement.

Enfin, le 10 Novembre, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle salle du conseil municipal, nous honorerons ensemble la mémoire de deux enfants de Castres morts pour la France durant la guerre de 1914 - 1918 et dont les noms n'ont pas été gravés (fait rarissime) sur le monument commémoratif.

Nous réparerons avec vous cet oubli, cette faute.

Daniel CONSTANT
Maire de CASTRES-Gironde
Vice-Pdt de la C C Montesquieu

Informations de dernière minute

Intempéries du vendredi 25 juillet 2014 - reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Conformément à notre demande auprès des services de la Préfecture de la Gironde, la commune de CASTRES-GIRONDE a été reconnue, par arrêté interministériel du 2 octobre 2014, en état de **catastrophe naturelle AU TITRE DES INONDATIONS ET COULÉE DE BOUE** pour la période du 25 juillet 2014.

Vol aux ateliers municipaux

La commune a été victime d'un cambriolage dans la nuit du 9 au 10 octobre : un camion, la remorque avec la tondeuse autotractée ainsi que divers outillage ont été emportés.

Une autre commune du département a été la cible d'un cambriolage du même style à quelques jours d'intervalle.

Inscription sur les listes électorales

Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1er mars de l'année prochaine, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives doivent impérativement être parvenus en mairie avant le 31 décembre de cette année.

Création d'un city stade

La commune a décidé de développer et de compléter ses équipements sportifs avec la construction d'un City-stade (terrain multisports de dimensions 22.02m X 12.12m) qui sera situé à proximité du groupe scolaire sur l'actuel terrain de basket.

M. Le Maire indique que ce projet d'investissement sportif répondra aux besoins des structures municipales dans le cadre des activités encadrées de l'école (TAP) et du centre de loisirs, mais aussi aux demandes de la population grâce à un accès libre.

Un projet d'utilisation va d'ailleurs être mis en place en association avec les différents partenaires de ce projet.

Cet équipement sportif est éligible à plusieurs subventions, M. Le Maire propose de solliciter le Conseil Général de la Gironde, la Caisse d'Allocations Familiales et l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel de cet équipement est le suivant :

Coût de l'opération	Financement
Coût des travaux : 36 472.52 €	Conseil Général (20%) : 7 294.50 €
TVA : 7 294.50 €	CAF (24%) : 8 753.40 €
	DETR (35%) : 12 765.38 €
	Autofinancement : 14 953.74 €
Total : 43 767.02 €	Total : 43 767.02 €

Après avoir écouté les explications de M. le Maire, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la création du City-Stade
- d'adopter le plan de financement prévisionnel des travaux
- d'autoriser M. Le Maire à déposer des dossiers de subvention auprès de l'Etat, de la CAF et du Conseil Général
- d'inscrire les crédits suffisants au budget communal

Aménagement de la grange en salle municipale

Le conseil municipal a décidé en 2011, la réfection de la toiture de la grange afin de protéger le bâtiment. M. Le Maire propose de poursuivre les travaux de réhabilitation afin d'aménager cette grange, située à proximité de la mairie, en salle municipale et permettre ainsi une meilleure organisation de l'espace destiné à l'accueil du public.

M. Le Maire présente au Conseil Municipal un plan de financement dans lequel il sollicite une subvention de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2014 et une subvention du Conseil Général au titre de l'aide sur le patrimoine rural non protégé sur les huisseries et au titre du F.D.A.E.C. sur l'aménagement intérieur.

Coût de l'opération	Financement
Coût des travaux : 26 578.26 €	Conseil Général (patrimoine) : 2 440.19 €
TVA : 3 507.57 €	Conseil Général (FDAEC) : 8 753.40 €
	DETR (35%) : 9 302.39 €
	Autofinancement : 11 004.51 €
Total : 30 085.83 €	Total : 30 085.83 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Approuve le projet d'aménagement de la grange en salle municipale,
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- Autorise M. Le Maire à déposer des dossiers de subvention auprès de l'Etat et du Conseil Général.

Elections sénatoriales

Afin de procéder à l'élection des membres délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales du 28/09/2014, M. le Maire demande au Conseil Municipal de procéder au vote à bulletin secret des membres du Conseil délégués et suppléants. M. le Maire présente une liste dite « liste CONSTANT Daniel » établie lors de la réunion des élus le 18 juin 2014 comme suit :

- titulaires : CONSTANT, PEREZ, BRUN, FINET, GARROS
- suppléants : TASTET, DUPUY, GUIGNARD.

Le nombre des délégués titulaires et suppléants étant déterminé en fonction du nombre d'habitants de la collectivité, M. le Maire demande si d'autres listes ont été constituées. N'étant pas le cas, il est procédé au vote. Les résultats sont : votants : 17 (dont 4 procurations) , bulletins trouvés dans l'urne : 17, exprimés : 16 pour la liste « CONSTANT Daniel », blanc : 1

Tarif cantine / garderie / étude année 2014/2015

- Pour permettre de maintenir l'équilibre entre le prix moyen d'achat du repas à SOGERES et le prix de vente aux familles, et compte tenu de l'accroissement du coût de la vie, Monsieur le Maire propose une augmentation de 0.9 % (*taux d'inflation moyen de 2013*) du tarif de la cantine pour la rentrée scolaire 2014/2015.

Les nouveaux tarifs applicables seraient les suivants :

- Prix du repas pour un enfant : 3,36 € au lieu de 3,33 € (2,70 € au lieu de 2,67 €/enfant lorsque trois enfants de la même famille vont à la cantine.
- Prix du repas adulte : 5,43 € au lieu de 5,38 €
- Compte tenu du renforcement de l'effectif de la garderie et de l'augmentation du coût de la vie, M. le Maire propose d'appliquer une augmentation de 0.9 % (*taux d'inflation moyen de 2013*) aux précédents tarifs de garderie et d'étude pour la rentrée scolaire 2014/2015.

Les nouveaux tarifs seraient les suivants:

GARDERIE : Tarif journalier : 1.93 € au lieu de 1,91 €/enfant et 4.71 € au lieu de 4.68 € pour 3 enfants

ETUDE : Tarif journalier 1.52 € au lieu de 1,51 €/enfant et 3.30 € au lieu de 3.27 € pour 3 enfants

ETUDE-GARDERIE : Tarif journalier 2.54 € au lieu de 2.52 €/enfant et 5.76 € au lieu de 5.73 € pour 3 enfants

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'appliquer ces nouveaux tarifs à compter du 1^{er} septembre 2014.

Convention d'aménagement de sécurité sur le domaine public du département RD N°219

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens entre le lotissement du Raillon et la route de Faurés, sur la RD n°219, la commune est amenée à effectuer des travaux sur les dépendances de la voirie départementale située en agglomération.

Les travaux prévus sont :

- Cheminement piétonnier entre le lotissement le Raillon et la route de Faurés
- Mise en place de bordures caniveaux T2/CS1

Après avoir écouté le projet de convention et les explications de M. le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet d'aménagement de sécurité sur la RD n°219,
- Approuve le projet de convention d'aménagement proposé par le Conseil Général et annexé à la présente délibération,
- Autorise M. Le Maire à signer la convention avec le Conseil Général et tout document se rapportant à cette affaire.

Enquête publique FABRIMACO

M. le Maire informe le Conseil Municipal que M. le Préfet a adressé à la commune de Castres-Gironde un dossier d'enquête publique concernant la demande présentée par le gérant de la Société FABRIMACO en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière alluvionnaire avec une installation de traitement et de transit de minéraux au lieu dit Barail à Portets.

La commune de Castres-Gironde se trouvant dans un rayon de 3 kilomètres de cette carrière, le Conseil Municipal doit émettre un avis sur cette demande, au plus tard dans un délai de quinze jours après la clôture de l'enquête.

Après avoir écouté les explications de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les termes de la délibération suivante :

Considérant que :

- Le Conseil Municipal de CASTRES connaît bien la problématique de l'exploitation des carrières de grave minière pour l'avoir « subie » sur une soixantaine d'hectares dans les années 1970 à 1990.
- Le Conseil Municipal note le peu de cas qui est fait des habitations au nombre de 80 situées entre 300m et 400m du chantier (hameaux de Roqueton, de Savis, de l'Ermitage et de la Comteau).
- Le Conseil Municipal note également que si le bruit et la poussière des unités de criblage et de concassage sont pris en compte dans l'analyse du projet, il n'en est pas de même des bruits de camions, de chargeurs et de la poussière engendrée autour du chantier.
- Le Conseil Municipal note la non prise en compte de la zone Nv (zone de sédentarisation des gens du voyage), prescrite dans notre PLU de juillet 2013 sous la forme d'un emplacement réservé. Cette zone se situe en parfaite mitoyenneté avec le chantier.
- Le Conseil Municipal est largement conscient de toutes les résonances environnementales engendrées et fait observer que la zone de travaux se situe dans le périmètre éloigné de protection des sources de Bellefond prescrit récemment.
- Le Conseil Municipal observe que l'interdépendance des différents projets tels que la L.G.V. qui se situera à 300 m, l'aire de travaux pour la L.G.V. de plusieurs hectares qui se situera à 500 m et ce projet d'exploitation de carrière vont une fois cumulés, rendre ce secteur complètement invivable pour les habitants des 80 maisons précitées.
- Le Conseil Municipal a bien noté l'ampleur du chantier (23 hectares) et craint fortement les nuisances parallèles pour le centre bourg de la commune de Castres (noria de camions à vide et chargés, bruits de châssis, gaz d'échappement, perturbations et dangers de circulation s'ajoutant aux 22 000 véhicules par jour sur la D 1113).

Fort de ces principales remarques, le Conseil Municipal émet à l'unanimité un **AVIS DEFAVORABLE**.

Séance du 09 juillet 2014

Lancement de la procédure d'acquisition à l'amiable du terrain d'emprise nécessaire à l'aménagement d'un emplacement réservé pour les gens du voyage

En séances du 11 avril et du 13 mai 2014, le Conseil Municipal a émis le souhait d'engager la procédure d'acquisition à l'amiable du terrain d'emprise nécessaire à la réalisation d'un emplacement réservé pour les gens du voyage, zone NV dans le P.L.U.

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une première démarche «d'approche » a été effectuée concernant le terrain réservé pour l'aménagement de 6 emplacements pour les gens du voyage. En effet, un courrier co-signé par M. le Sous-Préfet de LANGON a été adressé le 15 mai à M. et Mme LAFFARGUE, propriétaires du terrain, en vue d'une acquisition à l'amiable, avec un délai jusqu'à fin juin 2014 pour donner une réponse.

La commune étant sans réponse à ce jour, M. le Maire demande au Conseil Municipal de lancer « officiellement » une procédure d'acquisition à l'amiable du terrain d'emprise nécessaire à la réalisation d'une aire de sédentarisation comportant six emplacements réservés pour les gens du voyage avec les conditions suivantes :

Un délai supplémentaire est accordé à M. et Mme LAFFARGUE, propriétaires du terrain concerné, pour donner leur réponse, soit **jusqu'à la fin de l'année 2014**,

La commune va demander une estimation au service des Domaines pour avoir une évaluation du prix de la parcelle à acquérir.

Vie communale

Kermesse de l'école et remise des dictionnaires aux CM2

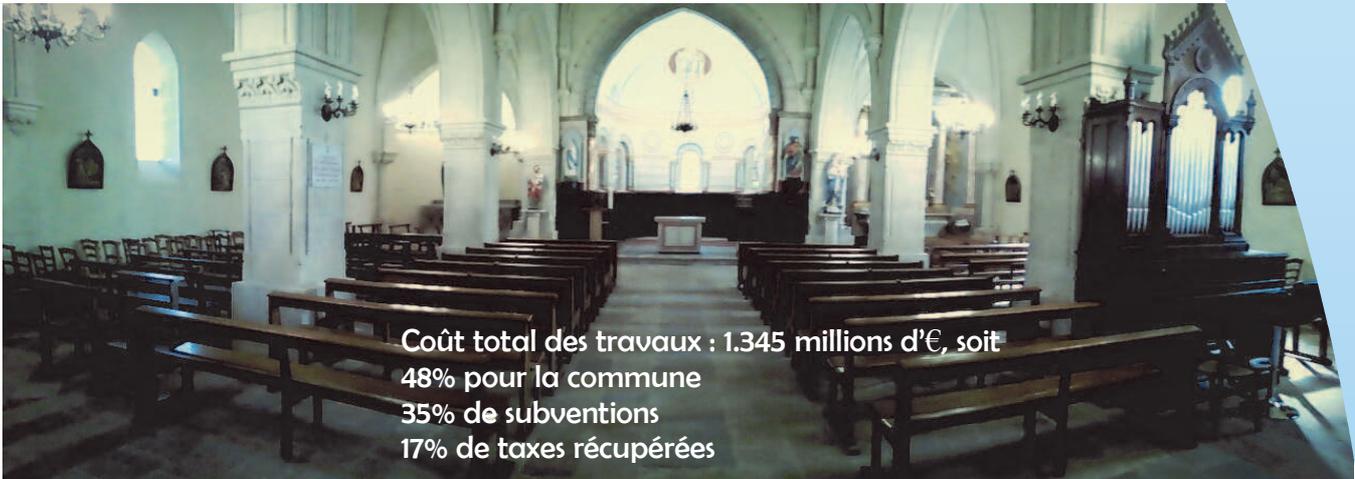


Un été sous les étoiles

4ème édition sur notre commune d'un été sous les étoiles qui, cette année encore, à accueilli dans le parc du jardin du presbytère : les Foolish King (<http://www.foolishking.net/>) groupe montant de la scène bordelaise distillant du groove, la projection des Cinq légendes film, adapté de l'œuvre de William Joyce, un marché nocturne, avec un grand choix gastronomique et d'artisanat concocté par l'association « le Bybe Castrais ». Un public nombreux, de la convivialité, symbole d'une belle soirée sous les étoiles!



Journée du patrimoine - inauguration de la rénovation de l'église



Extrait du discours de M. Constant : « ...En ayant souvent regardé, par plaisir, ces spécialistes de la restauration, ces artistes eux-mêmes, je pensais à tous ces hommes, nos grands-pères d'il y a 1 000 ans et bien davantage qui ont construit des splendeurs, taillé, sculpté le bois, forgé le métal, peint la toile... Ils ont, ces ouvriers d'alors, par amour du travail bien fait, soufferts sang et eau sans autre aide que leur intelligence, leur créativité, leurs sacrifices, leur force et leurs mains. Peu de reconnaissance sans doute, ne gagnant que le pain et le toit de la famille, leur vin et leurs sabots. La plupart, dans leur tête, pensait ainsi honorer leurs croyances et espérait le moment venu une clémence divine. Mais ils ont su, par leurs efforts et leurs œuvres d'art, créer à côté du monde réel, un monde plus humain qui nous profite encore aujourd'hui. Ils ont su nous aider à mieux nous connaître et peut être, nous faire sentir ou entrevoir le mystère de l'éternité. Merci de votre attention, de vos aides



Merci d'être venus voir ce que nous avons cru bon de faire, notre engagement à faire revivre notre patrimoine et à le mettre en lumière pour nos enfants. Merci !
Le cardinal JP Ricard a conclu cet après midi en se félicitant de la très belle restauration de notre église, en remerciant la municipalité pour leur engagement au cours des 15 années de travaux et en s'interrogeant sur l'âme de ces bâtiments millénaires.





Collecte Nationale 2014 - BANQUE ALIMENTAIRE

Vendredi 28 et Samedi 29 Novembre

Comme chaque année, en partenariat avec la Banque Alimentaire de Bordeaux et de la Gironde, le CCAS de Castres Gironde organise une collecte de denrées pour soutenir de nombreuses familles. Ensemble nous pouvons contribuer à cette action et chacun d'une manière différente.

Par exemple, venez nombreux pendant ces 2 jours dans tous les magasins participants pour offrir votre aide sous forme de produits d'épicerie qui nous font le plus défaut, à savoir : **SUCRE, HUILE, CAFE, CONSERVES de POISSON, VIANDE, LEGUMES, LAIT MATERNISE, SOUPE, PATES, RIZ et SEMOULE.**

De plus, vous pouvez nous contacter pour participer sur place à la collecte dans le magasin ALDI, notre partenaire. Il faut du monde, beaucoup de monde. Familles, amis, voisins, vous êtes les bienvenus.



Il s'agit d'une action publique à rendre spectaculaire dans un sens citoyen par le nombre, et sympathique par la manière souriante dont nous saurons aborder le public à l'entrée du magasin.

L'an dernier, nous avons récolté sur la Gironde près de **413 TONNES!**

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez participer à cet engagement public et solidaire :

Isabelle Goronflot : 05 56 67 02 10

Merci à vous!

Parmi les commerçants de Castres-Gironde...

L'esprit coiffure
13, place de la Mairie
33640 Castres-Gironde
+33 5 57 61 49 22

NE RATEZ PAS RDV JEUDI MATIN
A CASTRES-GIRONDE
De 8h00 à 13h00 à la place GUSTAVE LAMARQUE
VANESSA & RERIS
VOUS PROPOSE
Spécialités **MORUE FAIT MAISON** tel-0662827662

HARENGS MARINES SALADE DE MORUE ACCRAS BRANCADE
ÔTEZ mode Brésil Collection **PRENTemps HIVER** Grande taille
PANTALONS PULLS ROBES ECHAPES
SACS

Tel -06 34 56 67 74

"Beaux ongles"
Ongles résine et gel
French manucure, french fantaisie, gel couleur
Manucure et Pose de vernis
Dessin à l'Air brush et main levée
Beauté des pieds soins, vernis et gel

Sur rendez-vous :
Du lundi au vend de 9h à 20h - sam. 9h à 15h

5, route de Pomarède - 33640 Castres S/ Gironde
Tél. : 06.74.61.60.19

gerard dulas
maître coiffeur
coiffure masculine

5 route de Pomarède
33040 CASTRES
05 50 07 51 94

Salon Climatisé

ISABELLE B

Coiffure Mixte
Salon climatisé

10, route de Pomarède
33640 CASTRES/GIRONDE
☎ : 05 56 67 51 35

L'institut L'essenti-elle
Soins Professionnels d'Aromathérapie

- Soins Visage et Corps
- Beauté Mains et Pieds
- Cellu MG & Lift 6 visage - KeymoduleS
- Power Plate
- Epilation
- Maquillage
- Modelages
- Pose de vernis semi-permanent

5 rte de Pomarède
33640 Castres/Gironde 05 56 67 52 34 MARY COHR

Mme FETIVEAU Amandine et Mr GALIBERT Vincent vous informent de l'ouverture de leur **cabinet infirmier** à Castres-Gironde, situé 2 ruelle Gérard Menguin. Ils assurent des soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous de 6 h à 21 h et 7j/7.

Contact : 06 16 39 04 09 / idel.castres@hotmail.com

ALSH « La Ballade »

2^{ème} été pour la Ballade

L'équipe d'animation (maternelle et primaire) composée de dix animateurs et animatrices a mis en œuvre tout au long des vacances des projets, des ateliers sportifs, des grands jeux



et des activités manuelles pour varier les journées.

L'ALSH La Ballade a également proposé des sorties variées : Accro-branche, le parc d'attraction Walibi, le zoo de la Palmyre, le parc aquatique Atlantic parc, baignade à Hostens, la chasse au trésor Tamata ou encore le stade nautique et le laser paint-ball ; des journées toujours autant appréciées des enfants. Mais ce n'est pas tout, sur le même principe que l'an dernier Sylvianne, intervenante en arts plastiques est venue une journée au centre et a

réalisé avec les enfants des fresques sur tissu.

Comme tous les ans les enfants (6-11 ans) ont eu droit à la fameuse « Nuit à la belle étoile » au cours de laquelle les grands jeux, la chasse au dahu et les chansons au son de la guitare se sont succédées... derniers couchés vers 5h00 du mat. Contre toute attente, à 9h30 tous, (enfants et animateurs), étaient présents au petit déjeuner préparé par Alexandra.

Cette année vous pourrez découvrir sur le site de la mairie le « **SLOW MOTION** » réalisé par Louise et un groupe d'enfants volontaires. Ce nouveau projet, proposé aux enfants, a été réalisé sur une semaine ; l'histoire est inventée, jouée, et photographiée par le groupe et le montage effectué par l'animatrice... Sans compter les nombreux fous-rires, le plaisir de créer, des talents sont peut-être nés? (www.castres-gironde.fr, rubrique Quotidien, CLSH)





Rentrée 2014—2015

Effectif total : 259 élèves

Directrice : Caroline Marquette,
(déchargée de classe lundi et mardi)

Maternelle : 105 élèves

CLASSES	P5/M5	P5/M5	M5/G5	G5
ENSEIGNANTS	Karine SAUSSEDE Atsem : Hélène VALLECILLOS	Alexis CANOVAS Atsem : Claudine FERRIN	Sylvain REMY Atsem : Yvonne PRESBOTEAU	Dominique BORDELAIS Atsem : Nathalie Conter
EFFECTIFS	15 + 11	18 + 8	12 + 14	27

Primaire : 154 élèves

CP	CE1	CE1/CM2	CE2	CM1	CM2
Nathalie MENIOLLE (LMM) Valérie MINGOUTAUD (V)	Virginie GUILLOT	Caroline MARQUETTE (JV-mercredi 1/2) Valérie MINGOUTAUD (LM-mercredi 1/2)	Patrick VOLLETTE-BORET	Stéphane BOUILLON	Anne CAMPANO remplacée par Noely LAPLACE
26	27	8 + 12	27	25	29

Poste PA55 : Arnaud TORAL

Emploi de Vie Scolaire : Isabelle Brouillet-Fernandez et Christelle Costa

RA5ED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) : Les RA5ED dispensent des aides spécialisées aux élèves en difficulté, des écoles maternelles et élémentaires. Ces aides sont pédagogiques ou rééducatives. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

- Enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative (maître G) : Catherine Rivier
- Enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique (maître E) : Maryline Jagueneau
- Psychologue scolaire : Sandrine Duvignac

Les ATSEM et une partie du personnel municipal affecté à l'école



**Danièle Dubosc - Nathalie CONTER - Fabienne DUPONT - Hélène VALLECILLOS -
Claudine FERRIN - Marie-Christine RECONDO - Yvonne PREBOSTEAU**

La rentrée 2014—2015 en photos



Jeunesse

Les TAP à Castres-Gironde



Intervenants



Intervenants	Ateliers	Contenu
M. Evin	Eveil musical	Sensibilisation à la musique et au chant (exercices de respiration, échauffement vocal, apprentissage de chants...)
M. Borawski	Djembé	Apprentissage du rythme, apprendre à écouter, ...
Mme Jeantet	Autour du livre	Sensibilisation à la lecture et découverte du livre de façon ludique (chasse au trésor, bricolage...)
Mme Tessari	Arts plastiques	Sensibilisation à la création et à l'imagination. Découverte de peintres et d'œuvres
Mme Prévot	La cuisine est un jeu d'enfants	Sensibilisation à l'équilibre alimentaire, au goût, à l'odorat et pratique de la cuisine
Mme Silva & Mme Cavalié	Relaxation & Sophrologie récréative	Sous forme de jeux, apprendre à se détendre, respirer, prendre confiance en soi, augmenter ses capacités de concentration...
Mme Brun	Gymnastique	Travail de l'équilibre, de la souplesse et le renforcement musculaire
M. Berteloot (Ccm Montesquieu) & Mme Fourniaud	La fête du tri des emballages	le geste éco-citoyen, l'environnement...
M. Bartette	Tir à l'arc	Découverte et initiation au tir à l'arc, apprentissage de la concentration et la maîtrise du geste
Mme Costa	Tennis	Initiation au tennis sous forme de jeux et d'ateliers et maîtrise du geste
Mme Dupuy	Sports & Jeux collectifs	Découverte de différents sports (base-ball, golf, pétanque, hockey...) et de grands jeux collectifs

Les TAP à Castres-Gironde

Depuis le 2 septembre 2014, les enfants et leurs parents ont découvert la nouvelle organisation mise en place par la commune dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Les jours d'école sont répartis sur 4 journées et demie et les élèves terminent plus tôt les heures d'enseignement (16h au lieu de 17h).

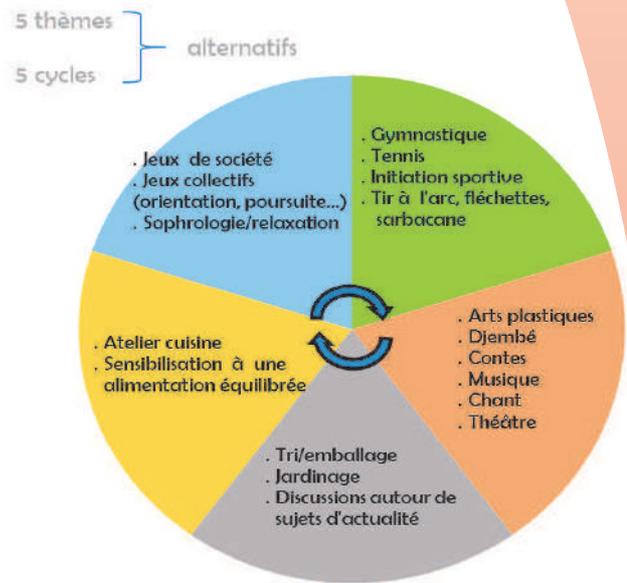
La mise en place de cette réforme à l'école de Castres-Gironde est l'aboutissement de plus de 18 mois d'échanges et de concertation entre la municipalité, les enseignants, les parents d'élèves, les services de la commune et les élus.

Des temps d'activités périscolaires (TAP) sont mis en place par la commune le lundi et le jeudi de 16h à 17h. Lors de ces TAP, les enfants peuvent découvrir différents ateliers déclinés autour des cinq thèmes définis par le projet éducatif territorial :

- Eco-citoyenneté,*
- Activités physiques et sportives,*
- Activités artistiques et culturelles,*
- Santé, alimentation,*
- Autres activités.*

95% des enfants de l'école élémentaire sont inscrits aux TAP. Les enfants sont répartis sur 10 groupes fixes (effectif entre 10 et 14) portant des noms de pierres précieuses (Diamant, Saphir, Rubis...). Chaque groupe se voit proposer deux ateliers différents par semaine. A chaque période de l'année scolaire, de vacances à vacances (5 périodes dans l'année), les groupes tournent afin que chaque enfant puisse participer aux 10 ateliers.

Activités TAP primaire (6-12 ans)



Bibliothèque : Dernières Acquisitions - Septembre 2014

Pétronille Amélie Nothomb
Viva Patrick Deville
La couleur du lait Nell Leyshon
L'île du point Némò Jean-Marie Blas de Robles
N'éteins pas la lumière Bernard Nimier
Nos étoiles contraires John Green
Peine perdue Olivier Adam
La vallée de renard Charlotte Link
Charlotte David Foenninos
Ces lieux sont morts Patrick Graham
Oona & Salinger Frédéric Beigbeder
Comme un chant d'espérance Jean D'ormesson
Divergente (3 tomes) Roth Véronica
L'écorchée Carrisi Donato
La promesse de l'océan Françoise Bourdin
Le royaume Emmanuel Carrère
L'allée du sycomore John Grisham
La pilule est amère Marion Larat
Miss Pérégrine Tome 2 Roger Riggs
Les légendaires Origine tome 3 Sobral (BD)
Entre mes mains le bonheur se faufile Agnès Martin Lugand
Châteaux Bordeaux Tome 5 Corbeyran (BD)
Qui es-tu Alaska ? John Green
Les mots qu'on ne dit pas Véronique Poulain
Les chronokids (5 tomes) Zep (BD)
Rosa Candida Audur Ava Olafsdottir
On ne voyait que le bonheur Grégoire Delacourt
L'Eglise Saint-Martin de Castres-Gironde Jean-Pol Puisné
La rose écarlate Lyfoung tome 1 à 10

Les légendaires Sobral Tome 17
Pico bogue Roques Tome 7
Mortelle Adèle Tan Tome 7
Triple galop Benoît du Peloux tome 2, 3, 4
Juste une mauvaise action Elizabeth George
Pas pleurer Lydie Salvayre
Ça peut pas rater Gilles Legardinier
Gravé dans le sable Bussi
Pensées en chemin Axel Khan
Aux portes de l'éternité (le siècle T. 3) Ken Follett

+ de nombreux livres pour enfants et +200 livres empruntés à la BDP

Dimanche 16 novembre 2014

11h00 - Salle Maurice POTHET

Lectures théâtralisées par la Compagnie des dé livreurs de mots : **Histoires et sac à dos**

Embarquez à bord de moyens de transport traditionnels ou insolites et suivez les aventures de personnages explorateurs dans leur voyage autour du monde, dans leur voyage dans le temps, dans leur voyage intérieur... Chaque histoire permet de découvrir des escales inattendues...! Qu'il soit imaginaire, fantastique ou bien réel, le voyage est une invitation au rêve, à l'évasion ! Promis : vous ne serez pas déçus du voyage... (A partir de 6 ans ; Durée 45 mn env.)

Mercredi 10 décembre 2014

15h45 - Salle Maurice POTHET

Bibliothèque - lecture, bricolage et goûter



« Lire, élire... » 2014

Atelier bricolage

Décharges sauvages

Vous avez certainement déjà découvert, au détour d'un chemin, au bord d'un cours d'eau, dans nos bois, un tas d'ordures (déchets verts, plaques de plâtre, verre, ...). Ces déchets, en raison des effets nocifs qu'ils produisent sur le sol, sur la flore et la faune, de la dégradation des paysages qu'ils occasionnent ou du risque de pollution qu'ils représentent pour l'air et l'eau, portent gravement atteinte à l'environnement et au cadre de vie.

Comment lutter contre cette trop fréquente agression écologique, faire face à cet incivisme de certains citoyens?



Il existe toute une réglementation relative à la gestion des déchets et un seul principe : toute décharge sauvage est illégale. Chacun peut veiller à ce que cette réglementation soit appliquée et agir pour que notre environnement demeure « propre ». **N'hésitez pas à nous avvertir d'un dépôt sauvage!** Régulièrement les dépôts constatés font l'objet d'une plainte portée auprès de la gendarmerie par la commune.

Tout dépôt en dehors d'une installation de stockage autorisée est une infraction sanctionnée par le code pénal et le code forestier.

Article L.161-1 du code forestier : ... Sont également des infractions forestières lorsqu'elles sont commises dans les bois et forêts ou les autres terrains ou espaces soumis aux dispositions du présent code : les infractions prévues et réprimées par le code pénal en matière de dépôt ou abandon de matières, d'ordures, de déchets ou d'épaves.

Article R 632-1 du code pénal : Hors le cas prévu par l'article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les **contraventions de la 2e classe (150 €)** le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Est puni de la même peine le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures.

Article R635-8 : Est puni de l'amende prévue pour les **contraventions de la 5e classe (1 500 €)** le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

Collecte des déchets ménagers

La mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères en vue de leur enlèvement par le service de collecte ne doit s'effectuer que la veille au soir du jour de collecte (soit le lundi soir ou le jeudi soir sur notre commune) et ils doivent être rentrés dès que possible. Cette opération ne doit occasionner ni gêne ni insalubrité pour les usagers de la voie publique. En aucun cas, les conteneurs ne devront séjourner en permanence sur la voie publique (cf art. R 632-1 ci-dessus)



Nettoyons la nature!

L'opération « Nettoyons la nature » a eu lieu le 27/09. Après un petit déjeuner offert par le Centre Leclerc de Léognan, les bénévoles se sont attaqués au nettoyage de notre commune. Petit challenge à battre l'année prochaine, 24 enfants et 22 adultes ont participé à cette opération, le plus jeune ayant 1 mois... l'âge total étant de 1 182 ans!
Merci à l'APECG pour avoir motivé ses troupes et un grand merci à tous ceux, petits ou grands qui ont contribué à ce que la nature nous environnant redevienne plus belle!



Merci et à l'année prochaine! N'oubliez pas, record à battre 1182 ans!

Vandalisme

La commune s'est dotée de poubelles en bois. Installées le jeudi par les employés municipaux, sur la piste cyclable et dans le bois de Savis, plusieurs d'entre elles ont été détériorées dès le dimanche !



Semaine européenne de réduction des déchets 17 au 22 novembre 2014

Durant cette semaine, la Communauté de Communes de Montesquieu vous offre la possibilité de venir broyer vos branches et de vous procurer un kit de compostage à 12€, dans les déchèteries communautaires. Plus de renseignements ? Service développement durable 0557960122 - animation-environnement@cc-montesquieu.fr - www.cc-montesquieu.fr rubrique : environnement > Actualité environnement > J'aime ma nature

Mardi 14 octobre, dans la salle du presbytère, c'est une assistance nombreuse qui a répondu à l'invitation de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal pour faire le point sur les enjeux de la LGV au moment où débute l'enquête d'utilité publique sur ce projet.

Monsieur Constant, après avoir rappelé l'historique du projet a fait part de ses inquiétudes quant à l'impact sur l'environnement et à la qualité de la vie de notre commune, relayé sur ce thème par Monsieur Fath, Conseiller Général et par M. Mayeux, Maire de Beautiran.

Il a été tout particulièrement évoqué la construction du viaduc de plus de 400m de long et de 17 m de haut qui enjamberait le site du Gât-mort, classé zone Natura 2000, le risque de pollution des sources de Bellefont alimentant en eau potable la CUB, les nuisances sonores non seulement pour les habitants les plus proches du tracé mais aussi, en raison de la surélévation de la voie pour tous les habitants de notre commune, les effets néfastes (bruits, poussières, dégradation et saturation des voies de circulation) générés par les engins de chantier durant les travaux mais aussi à plus long terme en raison de l'aire de maintenance située à Lescourjeolles, l'impact sur notre environnement forestier proche qui permet à l'heure actuelle de nombreux loisirs : promenade, VTT, chasse, équitation...

A tous ces points, s'ajoute la question de l'utilité d'un projet fort coûteux à l'époque où tous nous parlent d'économie et de restriction des budgets comme l'a fait remarquer M. Jean Robert Thomas, président de la LGVEA (Ligne à grande vitesse en Aruan). Qui financera ce projet ? Devrons-nous, comme pour l'autoroute Langon- Pau, pallier au manque à gagner des investisseurs privés par l'impôt ou la taxe ?

Dernier point et non des moindres, quid de la production d'électricité nécessaire au fonctionnement de 100 rames TGV par jour ? RFF reste très discret sur ce sujet.

A partir du 14 octobre et jusqu'au 8 décembre, vous pouvez, aux heures d'ouverture de la Mairie, venir consulter les documents mis à votre disposition et donner votre avis sur ce projet. Une feuille encartée dans ce journal vous informe des modalités de l'enquête. Le Commissaire Enquêteur assurera des permanences le 21 novembre et le 5 décembre de 9 h à 12 h.

Ne manquez pas ce rendez- vous citoyen, nous sommes tous concernés par ce projet !



Dernière minute

Les résultats de l'enquête publique sur l'extension et la poursuite de l'exploitation de granulats sur la commune de Portets par la société Fabrimaco, pour laquelle le Conseil Municipal de Castres avait émis un avis contraire sont parus : avis favorable . L'exploitation et le concassage vont pouvoir bientôt commencer. N'est-ce qu'un début ?



20 ans du Tennis Club

www.tennis-castres-saintselve.com

Le TCCSS a clôturé la saison tennistique en beauté avec la fête du club ! A cette occasion le club a fêté ses 20 ans !

Des animations ont été organisées pour les enfants de l'école de Tennis, les parents et les membres du club : tournoi de Mini Tennis avec des équipes mixtes composées d'enfants, de parents, de joueurs et joueuses adultes et Beach Tennis. La Remise des coupes aux vainqueurs et le vin d'honneur se sont déroulés en présence des anciens présidents du club et des Maires de Castres et de Saint Selve. Une Soirée « Paella Géante » s'est déroulée ensuite animée en musique par DJ Bruno et DJ Pierre.

Nouvelle Saison 2014/ 2015

Vous souhaitez jouer ou inscrire vos enfants au tennis à Castres?

Cours mini tennis pour les 5-7 ans

Cours de tennis enfants/ados/adultes

Ecole des femmes

Tennis loisirs

Tennis compétition

Pour participer à cette nouvelle saison tennistique parmi nous, il vous suffit de télécharger le bulletin d'inscription sur notre site internet

www.tennis-castres-saintselve.com dans la rubrique [Inscriptions/Tarifs](#) et nous le retourner par courrier.

Contactez nous par téléphone au 06 81 08 82 48 pour toute demande de renseignements .



Nouveau !

La commune de Castres présente une nouvelle association L'Atelier de Cordes de Mr G

Bientôt à Castres-Gironde ! 1 Session Mensuelle Venez vivre une... Aventure Musicale Unique !

Vous débutez ? Vous êtes déjà « expert(es) » ? Vous êtes jeune(s) ? Vous êtes déjà âgé(es) ?

Vous voulez progresser vite et apprendre en vous amusant ? Vous êtes déjà très doué(es) mais... Vous vous sentez seul(es) ? Vous enseignez la guitare et vous aimez ça ?... Vous aimez le chocolat & les cookies ? Rejoignez-nous... C'est dans VOS Cordes !

Renseignements & Inscriptions

enkorakor@free.fr / 06 80 30 28 66 (Denis GOUZIL)

<http://enkorakor.free.fr>

C'est un énorme répertoire original spécifique à la Guitare ! Un Espace Libre où peuvent se rencontrer des niveaux de maturités très différentes et d'origines diverses...

ses...

Avec beaucoup de plaisir et sans aucun complexe de part et d'autre. Autour de la Guitare et Derrière les Cordes dans une dynamique de travail et de réflexion, sur l'expression artistique et la musique d'ensemble. C'est un Rendez-vous Mensuel avec la Guitare, et le travail de composition musicale de Mr G : Partitions, Tablatures, ou simplement Oreille(s)... Ces pièces pédagogiques artistiques offrent une approche sensorielle et ludique de la sonorité

Tarif : Formule Annuelle : 230 €

(Soit 20 € / séance (8heures) x 11 mois + 10 € adhésion *) * L'adhésion à l'association est obligatoire.

Les Cotisations sont réglées à l'ordre de l'association Le P'tit Grouillot. Ces tarifs concernent le créneau 14h à 23h, quel que soit le temps passé par le participant à la session. L'année est payable d'avance intégralement, avec la possibilité de faire plusieurs chèques encaissables au trimestre.

Après engagement, présence demandée et participation au maximum des sessions de l'année, afin que l'équipe puisse progresser collectivement sur le son d'ensemble, et au-delà des progrès individuels, puisse assurer un rendu artistique cohérent de la technique, de la recherche de timbres ainsi que des pistes de travail sur la posture, l'attitude etc...

Les Sessions se dérouleront une fois par mois à Castres – Gironde

De la qualité du geste vient la qualité du son...

L'année scolaire 2013-2014 s'est terminée sur une note très positive avec une hermesse joviale et ensoleillée.

Cette fois encore, une belle complicité des différents acteurs :

- La participation active de la municipalité avec notamment le prêt et l'installation du matériel nécessaire à l'organisation .
- L'implication du personnel scolaire dans la mise en place de nombreux stands de jeux et la réussite d'un spectacle scénarisé. Une représentation couronnée par le show des enseignants qui a ravi parents et enfants .
- La contribution de nombreux parents d'élèves à la préparation et à la vente des boissons, barbes à papa, crêpes et autres petites restaurations.



Une soirée en musique, conviviale et familiale.

Mais nous voilà déjà actifs sur la rentrée 2014-2015

Une rentrée « réussie » avec la mise en place d'un nouveau rythme scolaire dans notre école.

Cette nouvelle organisation a été construite en collaboration et a permis de mettre en place :

Des TAP de qualité, variés et accessibles à tous les enfants du primaire.

Une garderie gratuite de 16h à 17h pour tous les enfants.

Une souplesse le mercredi avec la possibilité d'inscrire son/ses enfants à la cantine.

Un projet à venir (et à noter sur vos agendas) et une action réalisée :

La participation de l'APECG à la matinée 'Nettoyons la nature' organisée par la municipalité.

Le 'Vide ta chambre' prévu le dimanche 16 novembre ; un succès que nous espérons réitérer.

Nous vous attendons nombreux !



Cette année encore, L'APECG s'engage à conserver son dynamisme et sa bonne humeur et à partager avec vous les soucis liés à la scolarité de vos enfants mais aussi les moments de plaisir.

A bientôt...



L'équipe APECG

ANCIENS COMBATTANTS

Anciens Combattants et sympathisants,

Les Anciens Combattants reprennent leurs activités après la trêve estivale.

Plusieurs personnes ont manifesté le désir de rejoindre leurs rangs, des sympathisants, de jeunes militaires revenus à la vie civile ainsi que de nouveaux arrivants, au sein de nos collectivités.

Afin de pouvoir répondre rapidement à leur demande et effectuer les diverses démarches administratives (adhésion, demande de carte du combattant, de pension, titre de transport gratuit, action sociale, renseignements...etc ...) une permanence se tient à leur disposition le Mercredi de 9h à 11h, 18 rue Montesquieu à la Brède, tél. 0556202691.

Il est possible de s'adresser aux responsables locaux des deux sections d'Anciens Combattants de Castres-Gironde : ACPG-CATM ou Camarades de Combat

- Pierre CLUZAN Président des deux sections tél. 0556670710

- Jean-Pol PUISNÉ Vice-président des deux sections tél. 0556671944

Les personnes intéressées sont donc invitées à faire les démarches utiles dans le meilleur délai afin de pouvoir bénéficier au plus tôt des avantages offerts et de faire connaissance de leurs futurs camarades plus anciens, lors des différentes manifestations patriotiques de fin d'année, où un accueil particulièrement chaleureux leur sera réservé.

Commémoration du 18 JUIN 1940

Le 74ème anniversaire de l'Appel historique du Général de GAULLE, du 18 juin 1940, présidé par Monsieur Daniel CONSTANT, Maire de CASTRES-GIRONDE, a permis de rendre hommage à tous les combattants des Forces Françaises Libres, à tous les combattants des Forces Alliées qui sont venus libérer la France, à tous les combattants de l'ombre, à tous les maquisards, à tous les Résistants des Forces Françaises Intérieures, à tous ceux qui ont refusé la défaite de 1940 et qui se sont battus jusqu'à la victoire de 1945 pour assurer notre liberté d'aujourd'hui.

Nous avons pu entendre la voix du Général dans son message du 22 juin qui étoffe l'Appel du 18 juin, le Chant des Partisans, le message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, auprès du Ministre de la Défense, Monsieur Kader ARIF.

Merci aux autorités présentes, merci aux porte-drapeaux, merci aux personnes des communes environnantes et à celles de Castres-Gironde.

Un grand merci, aussi, aux trois jeunes du quartier de Jacquet, Hannah, Emma et Victor qui ont amené les Couleurs et participé au dépôt de gerbe et aux remerciements aux porte-drapeaux avec les autorités.

**RICHEMONT 70^e ANNIVERSAIRE 14 JUILLET 2014**

Alors que je parlais avec le père LESBATS, ancien aumônier militaire, concernant l'organisation du service religieux, il est venu nous rejoindre. Après l'avoir salué et lui avoir dit tout le plaisir que j'avais de le revoir dix années après, notre dernière rencontre remontant au soixantième anniversaire en 2004, il m'a demandé de le conduire à l'arrière du Mémorial. *"Je voudrais revoir ma maison, ou du moins ce qu'il en reste"* m'a-t-il dit. Après l'avoir conduit je lui ai cité les noms gravés sur les montants de la porte; *"c'était en réalité une fenêtre"* a-t-il précisé. A chaque nom, il annonçait le surnom: Lucien ANERE, *"LULU"*; Jean-Pierre BOURON, *"BOUGIE"*.... Si ses yeux sont fatigués et s'il n'entend plus très bien, sa mémoire, malgré ses 90 ans, est toujours très bonne.

"La position de repli était par là!", me dit-il en me montrant le sud.... et puis il est revenu au 14 juillet 1944. Il se souvenait précisément des heures précédant l'assaut *"Je ne pense pas qu'il nous ait vendu, il a dû être torturé...."*, il parlait de Jean- Pierre BOURON arrêté sur le chemin de la ferme. A regret j'ai dû le quitter, après l'avoir présenté aux journalistes de FR3, surpris d'être en présence du rescapé de la tuerie de la Ferme de RICHEMONT. Pour ce 70ème anniversaire le père Philippe BEGUERIE a voulu être présent pour honorer ses camarades de la Résistance Morts au combat pour la FRANCE.

Le vice- président, Marcel MASCETTI, en préambule de la cérémonie, s'exprimait ainsi:

"Nous rendons hommage à ces jeunes résistants, pour la plupart élèves ou anciens élèves du Lycée Michel MONTAIGNE qui, réunis dans un même idéal, ont su dire non au nazisme et donner leur vie pour la Patrie.

«A ceux qui ont choisi de mourir pour la cause de la France, sans que nulle loi humaine ne les contraigne; à ceux-là, Dieu a donné la mort qui leur

était propre, la mort des martyrs»

On ne saura jamais assez les sacrifices consentis par les résistants

On ne saura jamais assez que les familles entières les ont aidés

On ne saura jamais assez aussi le rôle des femmes et des parents dans cette guerre de l'ombre

Aussi, à travers les Martyrs de SAUCATS, nous rendons honneur à toutes les femmes et à tous les hommes de la Résistance, sans que la victoire sur le nazisme n'aurait été possible".

Un détachement de la base aérienne de CAZAUX, composé de sept militaires en armes a constitué le piquet d'Honneur et a contribué à donner encore plus de solennité à la cérémonie. Cérémonie marquée par la présence du Préfet de la Gironde, du Député de la 9ème circonscription, du vice-Président du Conseil Général, du Président de la Communauté des Communes de Montesquieu, du Maire de SAUCATS, et de très nombreux maires ou représentants des communes environnantes, marquée aussi par les interventions et lectures de poèmes des jeunes de la commune, du Lycée Michel MONTAIGNE et de parents des jeunes assassinés ou fusillés.

Le président du Comité de Soutien de la Ferme de RICHEMONT et d'autres membres de ce Comité distribuèrent des Médailles aux personnes méritantes: autorités, porte-drapeaux et jeunes.

L'appel des 13 Jeunes Morts pour la France par Monsieur Antoine GAILLARD, neveu de Michel PICON et la lecture du très beau poème de Louis ARAGON, "la Rose et le Réséda" par Madame Sophie PICON furent des moments très émouvants.

*" Celui qui croyait au ciel celui qui ni croyait pas
Tous deux adoraient la belle prisonnière des soldats
Lequel montait à l'échelle et lequel guettait en bas
Celui qui croyait au ciel celui qui n'y croyait pas "*





VILLANDRAUT LAC DE CASTAGNET

A nouveau, le pique-nique traditionnel au Lac de CASTAGNET a été très réussi. L'eau limpide du lac où s'ébrouaient des familles de cygnes, les rhododendrons dont le bleu-mauve des fleurs contrastait harmonieusement avec les nouveaux feuillages verts des arbres donnaient un aspect frais et séduisant au site. Les aubergistes nous avaient concocté un très agréable repas, les jeux de cartes ont été à l'honneur et les prises miraculeuses de truites ont enthousiasmé nos fidèles pêcheurs.



CASTRES CYCLO CLUB

L'année 2014 en chiffres

67 licenciés dans 3 sections (VTT, Cyclo tourisme, Cyclo sport).

6 épreuves organisées dont 4 à Castres.

1024 sportifs accueillis dans nos épreuves.

10 victoires en cyclo sport .

42 places d'honneur

7ème sur 30 clubs au challenge UFOLEP cyclo sport

Et30 bougies sur le gâteau d'anniversaire du club !

Pour 2015 : une envie... celle de faire encore mieux ...

Déjà 68 licenciés.

8 organisations prévues dont 6 à Castres.

Deux nouveautés : une épreuve de cyclo cross dans les vignes du Château Ferrande le 25 janvier et une animation Kid Bike pour les enfants aux fêtes de la Pentecôte.

Un Bordeaux- 7 (pardon, Sète) au mois de Mai.

Et beaucoup de kilomètres... arrosés de nombreux litres de sueur... Mais quand on aime, on ne compte pas !

Dans la brume et le froid du Hautacam .



VTT—Thalasso en février



Pentecôte à Castres sous le soleil .





ASSOCIATION LES Z'AMIES DES DUNES

ACTION **PARTAGE SOLIDARITE EQUIPE** ENTRAIDE DURABLE **DEPASSEMENT DE SOI** MAROC
PERSEVERANCE DEVELOPPEMENT **DECOUVERTE** DEFI **ECO - CITOYENNETE RESPONSABLE SPORTIF**

Laurette et Coralie, deux voisines, deux amies, deux aventurières et toutes deux habitantes de Castres-Gironde se lancent dans une grande aventure humanitaire.

En octobre 2015, elles prendront le départ du rallye « Trophée Roses des Sables ».

Elles souhaitent s'investir à fond dans cette aventure afin d'accéder à de nouvelles sensations et de nouveaux partages. Le côté solidaire ne fait que renforcer leur participation pour apporter un petit grain de sable supplémentaire aux actions déjà menées par l'association "Enfants du Désert" et l'association "cancer du sein, parlons-en !".

Lors de ce rallye, 50 kilos de matériel sera convoyé à bord de leur véhicule 4X4 et sera remis directement aux enfants (matériel d'hygiène, matériel scolaire, vêtements, jouets ...)

Pour chaque kilomètre parcouru, 1 euro sera reversé à l'association « cancer du sein, parlons-en ».

Afin de pouvoir être sur la ligne de départ en 2015, elles vont mener pendant toute une année, des actions leur permettant de réunir les fonds nécessaires pour partir et elles recherchent également des sponsors ou partenariats qui pourraient les soutenir tout au long de leur aventure.

Une première présentation de leur association aura lieu le samedi 22 novembre au foyer de la Mairie de Castres. Si vous souhaitez participer à cette présentation et venir les soutenir n'hésitez pas à leur faire savoir en leur transmettant un mail (laurette.lebrun@wanadoo.fr ou coralie.ferrenc@hotmail.fr ou en leur téléphonant (Laurette : 06.85.74.62.98 ou Coralie : 06.60.06.48.39)

Vous pouvez aussi découvrir tout le contenu de leur projet sur leur page facebook ou leur blog :
 Facebook : les z'amies des dunes <http://leszamiesdesdunes.trophee-roses-des-sables.org/>



GYM VOLONTAIRE

PERCE-NEIGE



L'association Gym Volontaire Perce-Neige en juin comptait 82 adhérents de tous âges, habitants de Castres Gironde, Beautiran et les communes voisines. A partir de septembre, les 4 séances hebdomadaires vous sont toujours proposées sur Castres Gironde et Beautiran. Cette année venez découvrir une nouveauté, réservée aux adhérents de l'association, chaque deuxième jeudi du mois un cours d'Aéro-Latino vous sera dispensé par notre professeur, Nathalie Taysse.



Lundi à 19h30 Salle des Fêtes à Castres

Mardi à 09h15 (Gym Senior) Salle du Dojo à Beautiran

Mercredi à 19h45 Salle des Fêtes à Castres

Nouveau ! *Jeudi à 19h30 (Aéro-Latino) Salle des Fêtes à Castres*

Vendredi à 09h15 (Gym Senior) Salle du Dojo à Beautiran

Cours d'Aéro-Latino : Envie de s'éclater sur des rythmes endiablés et de voyager grâce à la musique latine ? L'Aéro-Latino est à découvrir d'urgence. Ces exercices simples et enchaînements dansés sont accessibles à tous. Top pour se vider la tête, bouger et s'amuser ! (texte de la FFEPGV)

Si vous souhaitez vous renseigner, venez nous rencontrer les jours, heures et lieux indiqués ci-dessus.

A très bientôt

Patricia Pinson , Présidente

06 14 78 09 61 ou patricia_recordon@yahoo.fr

Numéros utiles

Mairie - Secrétariat tél : 05 56 67 02 10
fax : 05 56 67 08 29
courriel : contact@castres-gironde.fr

Bibliothèque tél : 05 56 67 47 87

Ecole « Les Lions de Guyenne »
tél : 05 56 67 39 92

Crèche tél : 05 56 67 27 42

ALSH «La Ballade» tél : 05 56 67 40 00
/ 06 37 79 26 28
courriel : alshcastresgironde@orange.fr

Médecins

M. DUBOIS tél : 05 56 67 54 23
Mme De WARREN tél : 05 56 67 30 18
M. BOUCHET tél : 05 56 32 34 43

Médecin neuro- psychiatre

Mme BAYONNE tél : 05 56 67 56 59

Chirurgiens dentistes

Mme DIBY / Mme SALACROUP /
Mme MEDEVILLE tél : 05 56 67 10 63

Pharmacien - Mme GOI tél : 05 56 67 01 32

Kinésithérapeutes / Ostéopathes

M. GONTHIER / M. De BONNETOT /
Mme PROUS tél : 05 56 67 29 86

Orthophoniste

Mme LATASTE tél : 05 56 32 84 16

Infirmiers

Mme BARAT tél : 05 56 67 06 86
Mme FETIVEAU / Mr GALIBERT
tél : 06 16 39 04 09
courriel : idel.castres@hotmail.com

Ambulancier / Pompes Funèbres / Funérarium

M. ESPAIGNET tél : 05 56 67 17 17

Urgences

Police secours 17
Pompiers 18
SAMU 15
Appel d'urgence européen 112
Accueil sans abri 115
Allo enfance maltraitée 119
Enfants disparus 116 000
Centre anti poison tél : 05 56 96 40 80
Gendarmerie Castres Gironde tél : 05 56 67 70 90

Etat civil

Naissance

Amaury GUITTON le 08 juin
Charlotte ROGER le 06 juillet
Ethan LAURENT le 30 juillet
Joaquim GONZALEZ le 02 septembre
Chloé FAUVET le 03 septembre
Rose BOLANDER le 08 septembre
Paolo NAULIN MARCOS le 17 septembre
Loane MIMEAU le 20 septembre

Mariage

Simon-Jean ARRIBET et Salomé PIERROT le 09 août
Mickaël MALHEIRO et Sonia MARTIN le 30 août
Sonia MARTIN & Mickaël MALHEIRO le 13 octobre

Décès

René LAMOULY le 30 juin
Paulette MACOU-PISSEU veuve YUSTE le 20 juillet
Marie COURBIN veuve LECOMPTE le 14 juillet
Andrée ROUX le 20 septembre
Jean-Pierre BORTOLETTO le 07 octobre

Permanences

Conciliateur de justice

Anne PRADOS, conciliateur de justice assure des permanences les 2ème et 3ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 05 57 97 18 58

Médiation familiale

Alternative Médiation, **ENESTER Régine** sur rendez-vous au 05 56 90 08 52

Architecte conseil

Anne VAN DER ELST, architecte conseil CAUE : permanence une fois par trimestre et sur rendez-vous

Horaires d'ouverture

Mairie

Lundi, mercredi : 9 h 00 - 12 h 00
15 h 30 - 18 h 00
Mardi : 15 h 30 - 18 h 00
Jeudi : 9 h 00 - 12 h 00
Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00
15 h 30 - 17 h 00

Bibliothèque

Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00
14 h 30 - 19 h 00
Jeudi : 10 h 00 - 12 h 00
Samedi : 9 h 30 - 12 h 00

AGENDA 2014 / 2015

Voici déjà quelques dates à retenir. Cet agenda peut être modifié ou enrichi au fil des jours. N'hésitez pas à consulter notre site :

www.castres-gironde.fr

NOVEMBRE

Mardi 11

Cérémonie commémorative
du
centenaire du 11 novembre 1914
Presbytère

Dimanche 16

Animation Bibliothèque
lectures théâtralisées sur le thème du
voyage par la Compagnie des
délivreurs de mots.
Salle Maurice POTHET à 11h00

APECG « Vide ta chambre »
Salle des fêtes à partir de 9h30

Samedi 22

Les Z'amies des dunes :
présentation de l'association et
du projet .
Salle M.Pothet

Mercredi 26

Don du sang à la Salle des fêtes

DECEMBRE

Vendredi 5

Cérémonie commémorative
Salle du conseil

Samedi 6

Bybe Castrais – LOTO
Salle des fêtes -21h

Assemblée Générale du TCCSS
Salle Maurice Pothet

Mercredi 10

Bibliothèque : lecture, bricolage et
goûter
Salle Maurice Pothet -15h45

Vendredi 19

PERCE NEIGE – gala de Noël
Salle des fêtes

Y' s'pass jamais rien
à Castres !



JANVIER

Dimanche 4

Assemblée Générale
CAMARADES DE COMBAT
Salle Maurice POTHET

Vendredi 9

GALETTE REPUBLICAINE
Salle des fêtes

Samedi 17

APECG-BOOM DES ENFANTS
Salle des fêtes

Dimanche 25

REPAS DES SENIORS
Salle des Fêtes

Castres Cyclo Club
CYCLO CROSS des GRAVES
15 h Château Ferrande

Samedi 31

Les Z'amies des dunes
ZUMBA Enfants
Salle des fêtes

FEVRIER

Dimanche 1 er

Les Z'amies des dunes
Zumba adultes
Salle des fêtes

Vendredi 6

APECG- LOTO
Salle des Fêtes

BIBLIOTHEQUE : 13 ENVIES DE LIRE
Salle Maurice POTHET -21H

Samedi 7

BYBE CASTRAIS – LOTO
Salle des Fêtes

Dimanche 8

CASTRES CYCLO CLUB
Rando VTT « La Grande Virée »
Salle Maurice POTHET—9 h

Vendredi 13

Assemblée générale ACPG-CATM
Grande salle haute

Vendredi 20

CARNAVAL de l'ECOLE
Salle des fêtes

Samedi 28

CASTRES CYCLO CLUB
Rando Cyclo touriste
« La Pierre Beaugeard »

MARS

Samedi 11

REPAS du FOOTBALL SCPLFC
Salle des fêtes

AVRIL

Samedi 25

Castres Cyclo club
Rando Cyclo-touriste
"Gabares et écreuils"

MAI

Vendredi 8

Cérémonie commémorative du 8 mai
1945
Presbytère

**Du Samedi 23 au lundi 25 mai
fêtes de la Pentecôte**

Samedi 23 mai

Castres Cyclo Club
« Grand Prix de la Municipalité »
Course Cycliste

Dimanche 24 mai 2015

BYBE CASTRAIS – CONCOURS DE
BOULES
Boulodrome

Lundi 25 mai 2015

CASTRES CYCLO CLUB
« Kid Bike »
Animations pour les enfants
Terrain de sports
Syndicat de chasse
Ball Trap (à confirmer)

JUIN

Vendredi 12

REPAS de la GYM VOLONTAIRE
Salle des fêtes

Samedi 13

Les Z'amies des dunes
REPAS
Salle des fêtes

Jeudi 18

Cérémonie commémorative
du 18 juin 1940
Presbytère

Dimanche 21

Fête de la musique
Théâtre de verdure ou Salle des fêtes

Mardi 23

KERMESSE de l'ECOLE

Vendredi 26

Perce neige
GALA

Numéro 85

Responsable de la publication : D. Constant
Réalisation : Commission Informations
Imprimeur : Nofal Group
dépôt de presse : N°111/90
Couverture réalisée avec les enfants de CE1
dans le cadre des TAP